

**BOSTIK MORTIER FINITION GRIS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 18-mars-2016  
Version 1

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK MORTIER FINITION GRIS  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis, France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
--------	------------------------------------

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue  
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 18% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient Ciment portland



# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MORTIER FINITION GRIS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 18-mars-2016  
Version 1

**Mention d'avertissement**  
DANGER

## Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
EUH208 - Contient Flue dust, portland cement. Peut produire une réaction allergique

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation  
P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

Lorsque le ciment réagit avec l'eau, une solution alcaline forte est produite. Un contact prolongé avec du ciment mouillé ou du béton humide peut causer des brûlures graves parce qu'ils développent sans douleur ressenties par exemple quand on est à genoux dans le ciment humide, même lorsque vous portez des pantalons. L'inhalation fréquente de grandes quantités de poussière de ciment sur une longue période de temps augmente le risque de développer une maladie du poumon.

### Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Les informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Ciment portland	266-043-4	65997-15-1	10 - <20	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)	Aucune donnée disponible
Flue dust, portland cement	270-659-9	68475-76-3	0.1 - <1	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317)	01-2119486767-17-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Contact cutané** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

**Contact oculaire** En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et



# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MORTIER FINITION GRIS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 18-mars-2016  
Version 1

## Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Autres informations

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Silice cristalline 14808-60-7	-	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Calcium (sulfate de) 7778-18-9	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Silice cristalline 14808-60-7	-	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches.  
**Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection adaptés.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Aucune information disponible.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Solide  
**Aspect** Poudre  
**Couleur** gris  
**Odeur** Inodore  
**Seuil olfactif** Sans objet

**Propriété**  
**pH** Valeurs 11 - 13  
**Point de fusion/point de congélation** Aucune information disponible

**Remarques • Méthode**  
pH (en solution aqueuse)

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MORTIER FINITION GRIS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 18-mars-2016  
Version 1

<b>Point d'ébullition</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'éclair</b>	Aucune information disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité relative</b>	1.5
<b>Hydrosolubilité</b>	Partiellement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune information disponible
Supérieure	Aucune information disponible
Inférieure	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune information disponible

## 9.2. Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en solvant (%)</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en matière sèche (%)</b>	100
<b>Masse volumique</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité apparente</b>	Aucune donnée disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	

## **Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### **Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MORTIER FINITION GRIS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 18-mars-2016  
Version 1

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact cutané</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Sensibilisation</b>	Aucune donnée disponible.

#### Informations sur les composants

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Sans objet.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Sans objet.
<b>Sensibilisation</b>	Sans objet.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Sans objet.
<b>Cancérogénicité</b>	Sans objet.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible.
<b>Effets sur certains organes cibles</b>	Yeux, Poumons, Système respiratoire, Peau.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

<b>Écotoxicité</b>	Aucune information disponible
--------------------	-------------------------------

#### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MORTIER FINITION GRIS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 18-mars-2016  
Version 1

**Coefficient de partage** Aucune information disponible

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

### **Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## **Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

**Emballages contaminés** Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

**Catalogue européen des déchets** 17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

## **Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### ADR

**14.1 ONU/n° d'identification** Non réglementé

**14.2 Nom d'expédition** Non réglementé

**14.3 Classe de danger** Non réglementé

**14.4 Groupe d'emballage** Non réglementé

**14.5 Danger pour l'environnement** Sans objet

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

### IMDG

**14.1 ONU/n° d'identification** Non réglementé

**14.2 Nom d'expédition** Non réglementé

**14.3 Classe de danger** Non réglementé

**14.4 Groupe d'emballage** Non réglementé

**14.5 Polluant marin** Sans objet

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

**14.7 Transport en vrac** Aucune information disponible

**conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

### RID

**14.1 ONU/n° d'identification** Non réglementé

**14.2 Nom d'expédition** Non réglementé

**14.3 Classe de danger** Non réglementé

**14.4 Groupe d'emballage** Non réglementé

**14.5 Danger pour l'environnement** Sans objet

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MORTIER FINITION GRIS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 18-mars-2016  
Version 1

## OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

## IATA

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

## **Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### **Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Limitations relatives à l'utilisation
Ciment portland	65997-15-1	

##### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Réglementations nationales

##### **Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
Ciment portland 65997-15-1	RG 8, RG 10

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MORTIER FINITION GRIS**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 18-mars-2016  
Version 1

Aucune information disponible

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

### **Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation : Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

### **Principales références de la littérature et sources de données**

Aucune information disponible

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 18-mars-2016

### Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sans objet.

**Conseil en matière de formation** Aucune information disponible

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

### **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**